

# Cercle Nautique

La Baule . Le Pouliguen . Pornichet

---

Nom de la compétition : **Régate de ligue flotte collective double et solitaire**

Dates complètes : **16 mars 2013**

Lieu : **Baie du Pouliguen, La Baule et ses abords**

Autorité Organisatrice : **CNBPP**

---

## AVIS DE COURSE

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. Les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. La régata est classée en catégorie C.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes : **Flotte collective double Pico et flotte collective solitaire Optimiste.**
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à  
CNBPP - 77, rue François BOUGOUIN - 44510 Le POULIGUEN
- 3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
  - l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformitéLes concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

- 10 € par coureur

### 5. PROGRAMME

**Samedi 16 mars 2013: (PM: 7h 33; BM : 13h 55; PM : 19h 44 ; coef 80 et 73)**

- 9h à 10h, Confirmation d'inscription.
- Briefing 10h
- 11h, 1<sup>er</sup> signal d'avertissement pour courses à suivre.
- Aucun signal d'avertissement après 16h.

# Cercle Nautique

La Baule . Le Pouliguen . Pornichet

## 6 POULES ET QUALIFICATION

La régata se déroulera en poules qualificatives et en finales si plus de 14 équipages en PICO  
La régata se déroulera en poules qualificatives et en finales si plus de 20 coureurs en Optimiste

## 6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale.

## 7 LIEU

Baie du Pouliguen, La Baule et ses abords

## 9 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : parcours construits (Triangle)

## 10 SYSTEME DE PENALITE

Jugement directe sur l'eau.

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 11 CLASSEMENT

Le système de classement utilisé sera le suivant : 1<sup>er</sup> 1pt, 2eme 2pts, etc.....

Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise sera retirée du classement.

## 13 PRIX

Classement flotte collective double PICO

Classement flotte collective solitaire Optimiste

## 14 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 15 ASSURANCE

Chaque concurrent participant doit détenir une licence FFV valide. Les concurrents étrangers doivent détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1,5million d'Euros par incident, ou son équivalent.

## 16 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :  
CNBPP - 77, rue François BOUGOUIN - 44510 Le Pouliguen  
E-mail: [contact@cnbpp.fr](mailto:contact@cnbpp.fr) Web: [www.cnbpp.fr](http://www.cnbpp.fr)